

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 08-11-2017

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins (vaches et génisses gestantes).

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les vaches et génisses gestantes :

- immunisation active afin de produire des anticorps contre les adhésines d'*E. coli* F5 (K99), les rotavirus et coronavirus.

Lorsque les veaux reçoivent du colostrum provenant de vaches vaccinées pendant les deux à quatre premières semaines de leur vie, il a été démontré que ces anticorps :

- réduisent la sévérité de la diarrhée provoquée par *E. coli* F5 (K99) ;
- réduisent l'incidence des diarrhées provoquées par les rotavirus ;
- réduisent l'excrétion des virus par les veaux infectés avec des rotavirus et coronavirus.

Mise en place de l'immunité : l'immunité passive contre tous les principes actifs commencera à partir du début de la prise de colostrum.

Durée de l'immunité : chez les veaux artificiellement nourris avec des colostrums mélangés, la protection continuera jusqu'à ce que l'administration de colostrum cesse. Chez les veaux allaités naturellement à la mamelle, la protection persistera pendant au moins 7 jours contre le rotavirus et au moins 14 jours contre le coronavirus.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramusculaire.

Posologie

1 dose de 2 ml par voie intramusculaire, au niveau de la face latérale de l'encolure, selon les modalités suivantes :
1 injection unique, à chaque gestation entre la 12^e semaine et la 3^e semaine avant la date présumée de vêlage.
Bien agiter le flacon avant emploi.

Les seringues et les aiguilles doivent être stérilisées avant l'injection. L'injection doit être réalisée au niveau d'une zone de peau propre et sèche en prenant des précautions contre la contamination.

Prise du colostrum : la protection des veaux dépend de la présence physique des anticorps colostraux (provenant des vaches vaccinées) dans les intestins pendant les 2 à 3 premières semaines de vie jusqu'à ce qu'ils développent leur propre immunité. Il est donc essentiel de s'assurer d'une prise de colostrum adéquate durant toute la période colostrale pour optimiser l'efficacité de la vaccination. Tous les veaux doivent recevoir de leur mère une quantité adéquate de colostrum dans les 6 heures qui suivent leur naissance. Les veaux allaités continueront à recevoir de façon appropriée du colostrum naturellement par les tétées des mères vaccinées.

Dans les troupeaux laitiers, le colostrum/lait des 6 à 8 premières traites des vaches vaccinées doit être mélangé. Le colostrum peut être conservé à une température inférieure à 20°C et doit être utilisé aussitôt que possible car les niveaux en immunoglobulines peuvent chuter jusqu'à 50 % après 28 jours de conservation. Lorsque cela est possible, il est recommandé de le conserver à 4°C. Les veaux seront nourris avec ce mélange à raison de 2,5 à 3,5 litres par jour (en fonction de leur poids corporel) pendant les deux premières semaines de leur vie.

De meilleurs résultats seront obtenus si une politique de vaccination du troupeau entier est adoptée. Cela assure, chez les veaux, un niveau minimal d'infection et d'excrétion virale consécutive. Par conséquent, le niveau global de pression d'infection sur l'exploitation est réduit.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Une dose de 2 ml contient :

Substances actives :

Rotavirus bovin inactivé, souche UK-Compton, Sérotype G6 P5 1/4 de dose du vaccin stimule un titre d'anticorps neutralisant le virus ? 7,7 log₂/ml chez le cobaye

Coronavirus bovin inactivé souche Mebus 1/20 de dose du vaccin stimule un titre ELISA en anticorps ? 3,41 log₁₀/ml chez le cobaye

Adhésine *E. coli* F5 (K99) 1/20 de dose du vaccin stimule un titre ELISA en anticorps (OD492) > 0,64 chez le cobaye

Adjuvants :

Huile minérale légère/émulsifiant 1,40 ml

Hydroxyde d'aluminium 2,45 - 3,32 mg

Excipients :

Thiomersal 0,032 - 0,069 mg

Formaldéhyde ? 0,34 mg

Principes actifs / Molécule

Aluminium,Formaldéhyde,Thiomersal,Diarrhées néonatales bovines à rotavirus,Diarrhées néonatales bovines à coronavirus,Huile minérale légère/émulsifiant,Hydroxyde d'aluminium

Forme pharmaceutique

Emulsion

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Accessible aux groupements agréés pour la production bovine.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Le vaccin contient un rotavirus du groupe A (sérototype G6P5), un coronavirus et des antigènes pilaires *Escherichia coli* F5 (K99). Ces composants sont inactivés et adjuvés avec de l'huile minérale et de l'hydroxyde d'aluminium.

La vaccination est destinée à stimuler une immunité active afin de fournir une immunité passive au nouveau-né.

L'immunité passive contre tous les principes actifs commencera à partir du début de la prise de colostrum. Chez les veaux artificiellement nourris avec des colostrums mélangés, la protection continuera jusqu'à ce que l'administration de colostrum cesse. Chez les veaux allaités naturellement à la mamelle, la protection persistera pendant au moins 7 jours contre le rotavirus et au moins 14 jours contre le coronavirus.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Aucune.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Un gonflement pouvant atteindre jusqu'à 1 cm peut être occasionnellement observé au site d'injection, il se résorbera en 14 à 21 jours.

Des réactions d'hypersensibilité peuvent occasionnellement survenir. Dans ce cas, un traitement approprié comme l'administration d'adrénaline doit être instauré sans retard.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi

Des précautions strictes doivent être prises pour éviter la contamination du vaccin.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Ne vacciner que des animaux en bonne santé.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

- A l'attention de l'utilisateur

Ce produit contient de l'huile minérale. Son injection accidentelle chez l'homme peut entraîner une douleur importante et de l'œdème, particulièrement s'il est injecté dans une articulation ou un doigt, et dans de rares cas pourrait se traduire par la perte du doigt concerné si une intervention médicale rapide n'est pas réalisée.

Si vous êtes victime d'une injection accidentelle du produit, demandez rapidement un avis médical, même si la dose injectée est très faible, et munissez-vous de la notice. Si la douleur persiste plus de 12 heures après examen médical, demandez à nouveau conseil à un médecin.

- A l'attention du médecin traitant

Ce produit contient de l'huile minérale. Même si la quantité de produit injectée est vraiment minime, l'injection accidentelle de ce produit contenant de l'huile peut entraîner un œdème important, qui peut, par exemple, aboutir à une ischémie nécrosante et à la perte d'un doigt. Un examen chirurgical approfondi et rapide est requis et peut nécessiter la réalisation d'une incision précoce et d'une irrigation du site d'injection, spécialement quand la pulpe du doigt ou un tendon sont impliqués.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Le vaccin peut être administré pendant la gestation.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Après administration d'une dose double de vaccin par injection intramusculaire, une réaction similaire à celle observée après administration d'une dose simple peut survenir.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Incompatibilités

Ne pas mélanger avec tout autre médicament vétérinaire.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 8 heures.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver et transporter à une température comprise entre +2°C et +8°C.

Protéger de la lumière.

Ne pas congeler.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

INTERVET

Rue Olivier de Serres

Angers Technopole

49071 BEAUCOUZE cedex

Classification ATC Vet

- QI02AL01

Laboratoire



MSD Santé Animale

Rue Olivier de Serres

B.P. 17144

49071 BEAUCOUZE CEDEX

Tél : 02.41.22.83.83

Fax : 02.41.22.83.00

<http://www.msd-sante-animale.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation

FR/V/1056429 7/2000 - 08/09/2000

Présentation et quantité

Boîte de 1 flacon de 5 doses

Code GTIN : 05017363048391

Boîte de 1 flacon de 20 doses

Code GTIN : 05017363048407

Boîte de 10 flacons de 1 dose

Code GTIN : 05017363049831